



DELIBERATION

2022/30

**POSTE DE CHEF.FE DE PROJET PAT
SOLLICITATION DU FNADT**

L'an deux mille vingt-deux le 22 juin, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 10, Représenté : 1, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etait représenté : M. Patrick DUMON par Mme Marie-Claire FORTIN.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Katie LEFEVRE.

Depuis plusieurs années, le PETR du Pays de Thiérache est engagé sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable. Après une réflexion sur la préservation du patrimoine bocager, puis sur l'agriculture dans son ensemble, le Pays a choisi de porter un projet global de gouvernance alimentaire. Cela s'est traduit par la définition d'un « Plan Alimentaire Territorial » (PAT) et l'embauche d'un chef de projet dédié, en 2018.

Le PAT est aujourd'hui décliné en 6 axes :

- Promouvoir et valoriser les produits locaux ;
- Développer une agriculture durable ;
- Animer un Réseau pour Eviter le Gaspillage ALimentaire (REGAL) ;
- Sensibiliser à une consommation locale et durable ;
- Agir pour l'accès de tous à une alimentation de qualité ;
- Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective scolaire.

Pour l'année 2022, plusieurs actions sont actuellement prévues :

- 2nde participation à la Foire aux Fromages en septembre ;
- Mise à jour de la carte interactive des producteurs de Thiérache en vente directe ;
- Soutien politique et financier au GIEE charte ruminants, piloté par l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT) ;
- Accompagnement d'établissements médico-sociaux à la réduction du gaspillage alimentaire et à l'augmentation de la part de produits locaux dans leurs repas ;
- Expérimentation de frigos solidaires ;
- 5^e édition du dispositif « classe alimentation » ;
- Organisation de rencontres pour présenter SOLAAL aux agriculteurs ;
- Création d'un onglet « panier anti-gaspi » dans l'application Je Shop'In Thiérache ;
- Soutien politique et financier au projet La T@mbouille, piloté par l'APTAHR ;
- Organisation de temps de rencontre sur la thématique de la lutte contre la précarité alimentaire avec les acteurs du social ;
- Finalisation du diagnostic agricole et alimentaire et restitution ;
- Organisation de 2 COPIL PAT ;
- Conventionnement avec les partenaires.

Par délibération du 18 décembre 2017, les élus du Pays de Thiérache ont validé la création d'un poste d'ingénieur territorial dédié au projet d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan alimentaire à l'échelle de la Thiérache.

L'activité du chef.fe de projet PAT consiste en la mise en œuvre et le suivi du Plan Alimentaire Territorial du Pays de Thiérache et se décline de la façon suivante :

Suivi et animation du Plan Alimentaire Territorial :

- Animer le comité de pilotage du PAT ;
- Organiser et participer à des réunions thématiques ;
- Evaluer le projet (mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation) ;
- Répondre à des appels à projet (montage de dossier) ;
- Rechercher des financements ;
- Poursuivre la mise en œuvre des actions du PAT ;
- Rédiger des bilans à destination des partenaires financiers ;
- Concourir à la labellisation niveau 2 du PAT ;
- Participer ou conduire des actions de sensibilisation ;
- Participer au Réseau national des PAT et autres réseaux régionaux.

Représentation :

- Représenter la structure auprès des partenaires.

Responsable d'équipe du pôle PAT :

- Assurer l'encadrement de 2 personnes.

Gestion des réseaux sociaux :

- Organiser le planning des publications ;
- Rédiger des posts ;
- Publier sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ;
- Répondre aux messages reçus.

Les dépenses liées à ce poste sont estimées à 56 500 €. Pour le financement de celles-ci, il est proposé de solliciter le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) à hauteur de 50 %, soit 28 250 €. Le solde sera supporté par le PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

VALIDE le coût d'opération et le plan de financement prévisionnel présenté ;

SOLLICITE la participation financière de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire à hauteur de 50% du coût de projet ;

AUTORISE le Président à effectuer l'ensemble des démarches administratives correspondantes à la mise en œuvre de cette opération et à signer tous les documents y afférents ;

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont inscrits au budget 2022 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-30_2022-DE

Pour extrait conforme,
Le Président,



Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-30_2022-DE